

Informations de base	
<b>2019/2620(DEA)</b> DEA - Procédure d'acte délégué  Niveau sonore des véhicules à moteur et des systèmes de silencieux de remplacement  Complétant <a href="#">2011/0409(COD)</a>  <b>Subject</b>  3.40.03 Industrie automobile, cycle et motocycle, véhicules utilitaires et agricoles 3.70.07 Pollution acoustique, bruit	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux			
Parlement européen	<b>Commission au fond</b>	<b>Rapporteur(e)</b>	<b>Date de nomination</b>
	<span style="border: 1px solid red; padding: 2px;">ENVI</span> Environnement, climat et sécurité alimentaire		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
07/03/2019	Publication du document de base non-législatif	<a href="#">C(2019)01774</a>	
07/03/2019	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2.0 mois		
13/03/2019	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
15/04/2019	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Conseil		
16/05/2019	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
<b>Référence de la procédure</b>	2019/2620(DEA)
<b>Type de procédure</b>	DEA - Procédure d'acte délégué
<b>Sous-type de procédure</b>	Examen d'un acte délégué
	Complétant <a href="#">2011/0409(COD)</a>
<b>État de la procédure</b>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
<b>Dossier de la commission</b>	ENVI/8/15741

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	<a href="#">C(2019)01774</a>	07/03/2019	

# Niveau sonore des véhicules à moteur et des systèmes de silencieux de remplacement

2019/2620(DEA) - 09/03/2012

Le Conseil a pris note des **informations communiquées par la délégation néerlandaise** (doc. [6840/12](#)) sur la proposition de règlement concernant le niveau sonore des véhicules à moteur, qui vise à réduire à bref délai les niveaux sonores des véhicules à moteur, et introduit également une nouvelle méthode de mesure. Alors que les valeurs limites de bruit n'ont pas changé depuis 1996, la proposition souligne que le bruit émis par les véhicules à moteur a des effets néfastes sur la santé humaine.